



# Cet uranium qui empoisonne la France

**NUCLÉAIRE • Pendant des décennies, des millions de tonnes de déchets radioactifs provenant des mines d'uranium ont été dispersés à travers la France, sans mesures de protection. Un expert témoigne.**

PROPOS RECUEILLIS PAR  
PASCAL FLEURY

Pendant plus de cinquante ans, de 1946 à 2001, la France a exploité 210 sites d'extraction d'uranium pour alimenter son industrie nucléaire et ses centrales. Elle a ainsi produit quelque 300 millions de tonnes de déchets radioactifs, qui ont été utilisés comme remblais ou ont été abandonnés dans la nature, souvent sans mesures de protection. Le documentaire «Mines d'uranium, le scandale de la France contaminée», à voir dimanche sur TSR 2, donne toute l'ampleur du problème, dénoncé déjà depuis 17 ans par la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD). Cette association à but non lucratif basée à Valence est agréée par l'Autorité de sûreté nucléaire. Les explications du responsable du laboratoire de la CRIIRAD, l'ingénieur en physique nucléaire Bruno Chareyron.

La diffusion, l'an dernier sur France 3, du documentaire «Mines d'uranium, le scandale de la France contaminée», a été un électrochoc pour la population. Jusque-là, le problème de l'impact des mines en France était-il méconnu?

**Bruno Chareyron:** En fait, la problématique n'était couverte jusque-là que par les médias locaux, lors de dénonciations de pollutions, par exemple. Le do-



**«Les dossiers ne bougent que sur pression médiatique»**

BRUNO CHAREYRON

documentaire a permis au public d'avoir pour la première fois une vision d'ensemble du problème, grâce à des exemples parlants: la présence de remblais radioactifs dans la Loire, la contamination de l'eau dans le Limousin, ou encore la découverte de déchets miniers dans des parkings publics et même des lieux de loisirs.

S'il est peut-être exagéré de parler d'«électrochoc», le film a eu en tout cas un rôle pédagogique très important. La preuve: dans les mois qui ont suivi, le ministre de l'Environnement, Jean-Louis Borloo, a sorti



La CRIIRAD a constaté une radioactivité nettement supérieure à la normale autour des sites miniers français. BRUNO CHAREYRON/DR

une circulaire à l'intention des préfets pour leur demander de veiller à ce que le groupe Areva, responsable du réaménagement et de la surveillance des anciens sites miniers, agisse pour améliorer la situation. Depuis, la CRIIRAD a pu constater

quelques avancées sur certains sites. Ainsi, le parking d'un club de ski de fond, dans l'Allier, évoqué dans le documentaire, a été complètement décontaminé après la diffusion TV, alors que nous demandions cet assainissement depuis six ans. Les dossiers n'avancent que s'il y a une pression médiatique.

Quelle est la réelle ampleur de la pollution due aux déchets de mines d'uranium en France? On trouve plus de 200 anciennes mines d'uranium, alors que les 50 réacteurs nucléaires français n'occupent qu'une vingtaine de sites. Les déchets des mines d'uranium se calculent en centaines de millions de tonnes, mais ne sont pas pris en compte dans l'inventaire officiel des déchets nucléaires,

estimés à 1,1 million de mètres cubes. Même si les doses de radioactivité des boues et des «stériles» (gravats) provenant des mines sont très inférieures à celles des déchets des centrales, cela pose problème.

Quel est le danger pour l'homme? Le risque, ce n'est pas la mort immédiate, c'est l'augmentation au fil des ans des cas de cancers. Des études épidémiologiques internationales ont démontré que même à de très faibles doses, le radon, ce gaz radioactif qu'on peut respirer dans nos maisons, augmente le risque de décès par cancer du poumon. Autour des mines d'uranium, les gens sont soumis à plus de radioactivité: les roches radioactives y sont dispersées comme remblais, l'eau y est contaminée par l'uranium et le radium, et l'air par le radon.

On a déjà pu constater une augmentation claire du taux de décès chez les mineurs: le nombre de cas de cancers du poumon est supérieur de 40% à la normale, et il y a deux fois plus de cancers du rein. En revanche, pour l'instant, on n'a pas d'étude sur l'impact de ces

déchets sur la population. La CRIIRAD ne peut que constater une radioactivité nettement supérieure à la normale autour des sites miniers, avec des doses non négligeables, voire inacceptables pour les gens. Des plants de tabac, cultivés sur d'anciens gisements d'uranium de l'Hérault, ont aussi été étudiés. Des mutations génétiques ont été observées.

Le groupe Areva, qui a réaménagé les anciennes mines, prétend garder les sites sous surveillance. Est-ce vraiment le cas?

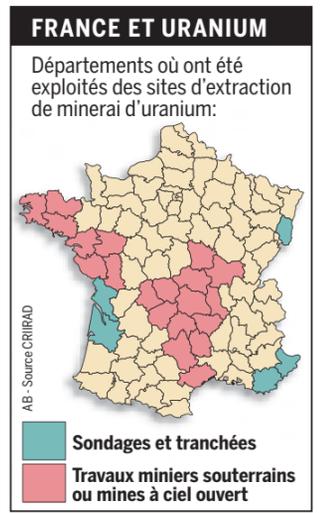
C'est vrai et c'est faux. En Bretagne, par exemple, Areva garde sous surveillance une vingtaine d'anciennes mines d'uranium, vérifiant chaque année s'il y a eu des effondrements dans les galeries souterraines et bouchant les trous si nécessaire. En revanche, le groupe ne faisait pas, jusqu'à il y a peu, de contrôles de la radioactivité. En 2008, nous avons fait des mesures avec des associations locales, qui ont montré une radioactivité élevée autour de ces anciennes mines. Ce qu'on montre à la CRIIRAD, depuis 17 ans, c'est que les contrôles d'Areva et des ser-

vices de l'Etat sont extrêmement insuffisants. Et si des mesures sont effectuées, comme sur le site de Saint-Pierre, dans le Cantal, elles sont inadaptées, avec des capteurs souvent mal placés. A ce jour, Areva a accepté de décontaminer une dizaine de sites.

La justice est-elle parfois intervenue sur plainte de la population? Oui, mais avec peu de succès. L'association Sources et rivières du Limousin, par exemple, a porté plainte dans le cadre d'une pollution de cours d'eau. Elle a démontré que les sédiments avaient été contaminés par des déchets radioactifs. Mais la législation est ainsi faite que malgré cela, Areva n'a pas été condamné. Actuellement, une autre plainte est en cours d'instruction dans le Cantal. Mais la réglementation est très mal faite et il est difficile de faire sanctionner les pollueurs.

Le cas français est-il unique? Nous avons fait des mesures au Niger et au Gabon, par exemple. C'est un problème qui existe partout. L'exploitation d'uranium est une des activités les plus polluantes qui soit

liée à l'industrie nucléaire. Autour des mines d'uranium, sous prétexte que les doses de radioactivité sont faibles, on pratique une gestion laxiste des déchets solides, liquides et gazeux. Alors que la période d'activité de l'uranium est de 4,5 milliards d'années! Finalement, les populations de ces zones subissent des doses plus importantes que les personnes vivant dans l'environnement des centrales nucléaires. I



## SEMAINE PROCHAINE

### DETTE AFRICAINE

L'Afrique, sous perfusion du FMI et de la Banque mondiale, croule sous le poids de sa dette extérieure. Bilan.



**RSR-La Première**  
Du lundi au vendredi  
15 h à 16 h



**Histoire vivante**  
Dimanche 20 h 30  
Lundi 23 h 40

## La Suisse s'est contentée de prospector

La Suisse possède également de l'uranium dans son sous-sol, principalement en Valais, où l'on vantait d'ailleurs les vertus de l'«eau radioactive» de Finhaut au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais aussi dans les Grisons et au Tessin. Si ce minerai n'a jamais été exploité, il a fait l'objet de diverses recherches entre 1957 et 1977, débouchant sur la découverte de gisements.

Entre 1980 et 1984, la Confédération a octroyé une subvention de 1,5 million de francs pour soutenir la prospection d'uranium. Les recherches ont été menées dans le massif des Aiguilles-Rouges, à Isérables ou encore Naters. Le filon de la Creusaz, au-dessus des Marécottes, était particulièrement promet-



Dépôt de boues radioactives dans une vieille carrière française d'uranium. DR

teur. En général, cependant, l'uranium était disséminé irrégulièrement dans la roche. Le coût d'extraction devenait alors trop élevé en regard du prix du marché mondial.

En 2008, le minerai a refait surface. L'Etat du Valais a octroyé une autorisation de sondage à une entreprise dans le Bas-Valais. Un regain d'intérêt suscité par l'augmentation de la demande et la hausse du prix de l'uranium.

Pour l'instant, toutefois, notre pays n'extrait pas d'uranium et n'a donc pas à se préoccuper de déchets miniers éventuellement radioactifs. Il subit en revanche l'émanation naturelle du radon de son sous-sol, qui provient de la désintégration de l'uranium. Ce gaz radioactif incolore et inodore peut s'accumuler dans les caves des maisons. Selon l'Organisation mondiale de la santé, il est la première cause du cancer du pou-

mon après le tabac, faisant 200 à 300 victimes chaque année en Suisse. Des campagnes de prévention ont été mises en place dans les cantons.

La Suisse doit évidemment aussi faire face à l'épineux problème des déchets de ses centrales nucléaires, auxquels s'ajoutent les déchets radioactifs de la médecine, de l'industrie et de la recherche. En cinquante ans d'exploitation, ces déchets constitueront quelque 100 000 m<sup>3</sup>, dont 1250 m<sup>3</sup> de déchets de haute activité. Leur entreposage définitif se fera en Suisse d'ici à 2030, en couches géologiques profondes, respectivement d'ici à 2040 pour les déchets hautement radioactifs. La procédure de sélection des sites est en cours. PFY